

PASCAL PAOLI ET L'ETAT CORSE

MOUVEMENT DE LIBERATION NATIONALE EN MEDITERRANEE

Une conférence faite à Cervioni le 5 avril 1986 par

Jean-Baptiste MARCHINI

Tel est l'intitulé de la conférence proposée. Son énonciation fait la part belle à trois éléments indissociables lors d'un moment important de l'histoire de la Corse, d'où l'objet de notre démonstration contrairement à un réflexe fréquent qui consiste à envisager de restituer les événements de Corse face à certains grands mouvements de fond qui transforment le monde au cours du XVIIIe siècle.

Il n'est pas question de proposer un commentaire ni sur le caractère démocratique du gouvernement corse, ni sur la formation intellectuelle de Paoli ou sur l'influence que peuvent avoir eu sur lui certains idéaux issus des Lumières (1) ; on ne s'évertura pas davantage à établir une chronologie des mouvements de libération nationale ni même à retracer les grands moments de l'histoire de la Méditerranée.

Plus simplement, partant d'éléments concrets laissés par Paoli, les hommes, la géographie, et la géopolitique, nous proposons de distinguer la détermination et la modernité du chef d'Etat insulaire tout en insistant sur les contraintes du temps court, et le poids de certaines conjonctures internationales, dans une zone stratégique d'importance.

En somme, nous ne privilégions pas une image de la Corse comparée à d'autres espaces, mais plutôt nous tentons une approche conférant à l'Indépendance corse une ampleur que trop souvent on oublie de rappeler, soit à cause d'une perception essentiellement concentrée sur les seuls événements locaux, soit au contraire dans un souci par trop réducteur quant à la consistance d'une initiative qui laissa pourtant peu de gens indifférents dans la plupart des Cours européennes au siècle des Lumières. Cet itinéraire nous amène à reconsidérer certaines conditions de l'échec corse, dans un contexte qui n'admettait pas encore totalement l'initiative non contrôlée par des dynasties, et reconnaissait difficilement aux petits espaces le droit de se gouverner par eux-mêmes (notamment dans des zones fragiles) ou, plus simplement, d'inventer leur histoire.

En bref c'est une manière de définir les cadres des choix politiques, d'analyser comment ils pèsent sur les décisions, un examen destiné à saisir l'exemple de difficultés auxquelles font face les petits peuples à la recherche de nouvelles solutions institutionnelles (fussent-elles parfaitement adaptées) en un siècle d'ouverture.

Dans cette perspective, il semble intéressant de nous attarder sur la pensée et les préoccupations de Paoli, avant d'étudier son action et le caractère moderniste de sa tentative à travers les réalisations qui lui parurent indispensables à la fiabilité de l'indépendance corse. Enfin, nous nous arrêterons sur une donnée qu'il n'était pas en mesure de maîtriser et qui était à l'origine et du caractère novateur et de l'échec de sa tentative, l'accélérateur ; le contexte général et le poids de la géopolitique.

1. PAOLI ET L'ACTION POLITIQUE : LA RUPTURE POUR UN SCHEMA CULTUREL

Evoquer le temps de l'Indépendance corse au XVIIIe siècle, c'est ipso-facto envisager un bilan de l'œuvre de celui qui la symbolise, l'organise et la gère : Pasquale Paoli.

Rien ne permet de mieux saisir ses itinéraires politiques, ses priorités, ses contraintes ou ses espoirs, que la lecture de ses lettres. Celles-ci fournissent une masse de précisions et permettent de définir l'image des caractères du personnage et sa dimension politique. En effet, grâce aux éléments que nous a laissés la correspondance de Paoli, nous sommes en mesure de discerner l'importance de l'œuvre envisagée, tant dans son cadre local que dans sa portée internationale, tout au moins en Méditerranée.

L'approche de la pensée, des préoccupations et de l'action politique de Paoli, telles qu'elles se dégagent de ses lettres, ne doit donc pas être considérée comme une tentative originale destinée à faire mieux connaître le caractère du Père de la Patrie mais plutôt comme un exercice visant à faire comprendre aussi bien la modernité de ses idées qu'à saisir les obstacles ou les impondérables nécessitant la recherche de solutions.

Dans ce but, il importe d'envisager un commentaire axé sur l'imbrication de trois éléments : tout d'abord, - l'indispensable construction d'un Etat, sa signification, son intérêt ;

- Puis, l'affirmation d'une nation, telle qu'elle s'impose dans la " définition " de frontières et en tant que matérialisation d'une rupture définitive avec Gênes.
- Enfin, la revendication logique de l'élaboration d'un Etat national.

Pourquoi la construction d'un Etat ? essentiellement pour deux raisons. L'une est historique. L'indépendance corse s'affirma comme l'aboutissement d'un processus de révoltes entamé en 1729, et il apparaît que Paoli ait tiré les leçons des tentatives de ses prédécesseurs. Selon lui, la Corse ne peut envisager d'autre solution que celle aboutissant à un changement radical excluant l'élaboration d'un aménagement institutionnel accordé par Gênes.

L'autre raison traduit la suite logique des conditions historiques laissées par gènes et les prédécesseurs corses de Paoli ; il importe d'imposer au plus tôt l'image ou les cadres responsable réfléchi et symboliquement différent de tout ce qui a pu représenter son passé.

Ce but ne peut être atteint par le seul changement de personnel, il doit s'accompagner de la mise en place de structures officielles et globalisantes destinées à rassurer et à " discipliner " les populations auxquelles il s'adresse.

L'originalité de Paoli se dessine donc dès son appréciation du contexte insulaire ; il semble immédiatement préoccupé par des éléments qui allient à la critique vis à vis du pouvoir génois, la définition de projets destinés à donner à la Corse une assise administrative permettant de concevoir un avenir constructif.

En somme Paoli s'affirme comme un personnage soucieux de dégager rapidement une solution de substitution claire aux normes génoises.

Dans cette optique, ayant choisi la rupture et l'indépendance, la construction d'un état s'imposait tout autant que l'instauration des conditions pour une forme de dialogue avec le peuple.

Certes, il est nécessaire de rappeler que si dialogue il y eut, il ne fut pas toujours absolument cordial ou totalement ouvert.

Cependant, par opposition aux habitudes génoises et même à certains comportements révolutionnaires dictant aux administrés un rapport de forces peu soucieux des moindres revendications issues de la base, le gouvernement de Paoli affichait dès le préambule de la Constitution, en novembre 1755, et alors que le Général n'était élu que depuis juillet, un caractère populaire indiscutable, parlant " *du peuple de Corse, légitimement maître de lui-même... ayant reconquis sa liberté... et voulant donner à son gouvernement une forme durable et permanente* " (2).

Par ailleurs, la lettre de Paoli adressée à Salvini le 15 septembre dégage nettement dès le départ la volonté de constituer un Etat corse. Nous y trouvons l'expression de deux préoccupations majeures : " *La seule chose que j'ai en ce moment en vue, c'est l'union de la patrie. Je ne veux pas qu'à la première guerre qui éclatera en Europe, les puissances ennemies des Génois prennent encore une fois prétexte de nos guerres intestines pour nous refuser leur concours ainsi que cela est arrivé du temps de Gaffori et Rivarola* ". Il ajoute : " *je peux me tromper mais chez un peuple libre et, pour ainsi dire sans frein, comme le nôtre, la rigueur doit céder le pas à la douceur. Le Corse veut être éclairé ; avec du savoir faire, on obtient tout de lui* " (3).

Ainsi les leçons du passé interviennent, l'union des Corses doit fournir un principe de base indispensable aussi bien dans le domaine interne que dans celui de l'échiquier international, tandis que Paoli exprime sa confiance dans le Corse, confronté à une situation nouvelle qui ne peut que favoriser son épanouissement. Le Général a besoin d'un consensus non seulement social mais aussi et surtout culturel et idéologique pour étayer son action politique. Sans doute le projet paoliste s'adapte-t-il à la fois aux conditions locales et aux impératifs extérieurs. L'Etat, "*unité de violence organisatrice*" associe les avantages d'un contrôle sur les populations et de l'accessibilité de celles-ci à ses rouages.

Autour de Paoli, l'institution étatique prend une forme humaine beaucoup plus concrète que celle fixée par Gênes. Le dialogue avec le peuple ne se veut pas simplement répressif.

D'autre par, Paoli considère la mise en place d'un Etat comme un élément indispensable à la reconnaissance officielle et donc internationale de l'Indépendance corse. Aussi, naturellement conscient de la faible dimension de son territoire, et des désavantages d'un peuplement relativement faible, il ressent avec acuité le besoin impératif d'un consensus général autour de sa personne, de son action, de son gouvernement.

Sa représentativité demeure étroitement liée à l'attitude des Corses face à sa tentative comme en témoigne la correspondance échangée avec Salvini le 23 septembre 1755, lorsqu'il lui fait part de son espoir d'avoir une entrevue avec les chefs du Delà des Monts : "*Je voudrais établir l'entente dans tout le Royaume et le délivrer des guerres intestines, afin de faire naître, chez quelque puissance le désir de nous secourir. Pour mener à bonne fin ce projet, j'ai besoin d'être fortement soutenu*" (4).

Ses objectifs se précisent lorsque deux mois plus tard, le 22 novembre 1755, il exprime à Salvini (encore lui) son souhait de le voir participer à une consulte, ajoutant : "*j'espère que nous réussirons à donner une forme à notre gouvernement. Le seul reproche qu'on lui fait sur le content, c'est son défaut d'organisation*" (5). Paoli évoque de manière plus ou moins nette l'existence affichée et officielle à l'étranger de son gouvernement. Mais il laisse également se dessiner une notion complémentaire de la constitution de l'Etat : l'idée de nation.

En effet, apparaît à la fois l'intérêt que suscite la tentative corse et la nécessité qui lui est imposée de s'affirmer auprès de l'opinion internationale. En somme, elle se doit de manifester la matérialisation de la rupture tout en s'appuyant sur l'instauration de modes d'expression affirment sa souveraineté.

Dans cette optique, mieux encore que la mise en place de structures administratives la notion de frontières impose sa primauté. Pour elle, un lien entre les individus se dégage fortement. Celui selon

lequel sur un espace donné, clairement délimité sont réunies les conditions de ce que Malraux qualifiait de " *communauté de rêves* ", ou tout au moins des éléments suffisamment marqués pour traduire une différence ou susciter la séparation par rapport à un pouvoir dont l'origine exogène ne fait aucun doute surtout s'il dirige à partir d'un espace étranger, lui-même nettement défini par une frontière. Ainsi Paoli prend appui sur l'espace pour inventer sa Corse. Il cherche à unir histoire, géographie et culture. L'entreprise nationale de Paoli a sans contexte été facilitée par l'insularité. La sécession d'avec Gênes fut d'abord géographique puis politique. L'éloignement de leur métropole explique en partie, certains excès des gouvernements Génois à l'origine des révoltes corses. " *Ami, la nation est grande et a de grandes qualités quand elle se sent soutenue et qu'elle est encouragée à les pratiquer* " (6). Ce commentaire de Paoli à Salvini en octobre 1755 apparaît comme un message à double sens. Le premier s'adresse aux nationaux : il convient de mettre les Corses en confiance afin de développer leurs aptitudes dans le cadre insulaire. Le second, plus indirect, vise les puissances étrangères. Parlant de nation, Paoli officialise le divorce entre la Corse et Gênes et fait part de sa volonté de voir se concrétiser l'aboutissement logique de cette rupture : l'élaboration d'un Etat national, et donc l'absolue nécessité d'une reconnaissance internationale. En ce sens, on retiendra que la perception paolienne est assez éloignée de celle de Rousseau qui préconisera un comportement isolationniste pour la Corse.

L'intérêt de cette brève évocation du projet paoliste réside essentiellement dans son fonds totalement révolutionnaire aussi bien pour l'époque que pour l'espace concerné, mais aussi dans sa clarté. En effet, les quelques extraits de lettres citées plus haut se distinguent par la période de leur rédaction, c'est-à-dire le premier semestre du gouvernement de Paoli. D'autres lettres rédigées durant la même période renforcent l'idée du caractère réfléchi de l'entreprise lancée en juillet 1755. Dès les premiers mois se fait jour une prise de conscience globale de la situation insulaire, à travers l'évocation de l'indispensable désignation de responsables, la nécessaire rémunération de divers serviteurs de l'Etat, l'utilité d'une mise en valeur des ressources de l'Ile, l'organisation d'une troupe militaire, la mise en place d'une structure judiciaire et même la définition d'un projet d'Université.

Ainsi prend forme une volonté d'instauration rapide et efficace d'éléments destinés à se substituer aux cadres génois, mais également s'affirme l'ambition d'aménager et de parfaire les diverses innovations annoncées, grâce à la définition de projets à moyen ou à long terme.

Contrairement à certains mouvements qui touchent ou toucheront divers points du globe durant le XVIII^e siècle, la Révolution Corse s'accompagne de réflexions destinées non seulement à consolider son impact mais encore à expliciter sa nécessité et son efficacité.

En fait, intervient une rencontre entre deux schémas qui jusqu'alors évoluaient en parallèle : le premier, culturel, voyait les Corses revendiquer certaines formes d'expression sur leur terre, le second, structurel, imposait de l'extérieur à ces mêmes hommes une rigueur sans partage dans leurs comportements sociaux.

Avec Paoli, structure et culture se confondent dans une optique de différenciation et de solidarité, c'est la gestion de leurs destins par les insulaires à partir de solutions envisagées par eux-mêmes, que l'on privilégie compte-tenu de leurs exigences.

Saisi à partir d'une perception ou d'une sensibilité du XXe siècle, ce mouvement peut paraître anodin car normal à priori, en vérité, au XVIIIe siècle, il témoigne d'une ouverture d'esprit peu coutumière dans le domaine politique. C'est ce que nous allons nous attacher à démontrer par le commentaire consacré à la modernité de l'Etat corse.

2. LA MODERNITE DE LA TENTATIVE

Jusqu'ici faisant référence à quelques citations de Paoli (7), nous avons pu discerner les grandes lignes de son plan. Ces éléments présentés de façon peut-être abrupte peuvent paraître insuffisants pour exprimer le côté novateur de l'entreprise. Il convient donc de s'attacher à en trouver la modernité, après avoir rappelé, mais est-ce vraiment nécessaire, que son inspirateur ou son catalyseur n'avait que 29 ans lorsqu'il fut élu.

Désormais, nous envisageons une démonstration donnant la priorité à des éléments non plus sélectifs, mais plutôt qualitatifs, soit à des données traduisant les effets, la réalisation des pensées de Paoli à long terme, si tant est que l'on puisse considérer quinze années comme un temps long.

Toutefois, avant de nous arrêter sur l'élaboration des appareils ou, en termes plus concrets, l'institutionnalisation de la révolution, divers éléments caractéristiques du contexte intérieur suscitent quelques commentaires.

En effet, il importe de rappeler que la période s'ouvrant en 1755 équivaut à l'aboutissement, à l'apothéose peut-être de 36 années de luttes sporadiques ou alternent révoltes et tentatives révolutionnaires.

Durant ce laps de temps, s'agence la lente maturation de la prise de conscience nationale corse. Face à l'immobilisme génois, s'appliquant à réduire les rebellions par tous les moyens, quitte à faire appel à des puissances étrangères, ce qui démontrait implicitement l'affaiblissement du pouvoir de la Sérénissime, les Corses progressivement s'écartent de leurs suzerains de l'époque.

Tout porte à croire que chaque protagoniste a entamé un mouvement de fuite en avant.

Gênes refuse d'admettre son déclin en tant que grande puissance et logiquement, ne conçoit pas que les formes de domination sur la Corse puissent être remises en question.

De leur côté, les Insulaires, à l'origine essentiellement motivés par des critiques quant à la gestion de l'île et, en particulier, quant à la pression fiscale, voient leurs revendications évoluer peu à peu, sous la conduite de notables ruraux, sans doute conscients de leur pouvoir économique, et déçus par le dédain que leur opposait la République en s'obstinant à leur refuser une promesse sociale.

Assez rapidement le mouvement passe donc du soulèvement spontané et ponctuel légitime, la révolte, à une action préconisant des solutions de substitution : la Révolution. Ainsi, la rébellion telle qu'elle se dessine en 1729 est rapidement relayée par la mise en chantier d'un projet élaboré en partie avec l'appui du clergé local qui proclame en 1731 la légitimité de l'insurrection, et dont la conduite est assurée par un groupe de notables.

Très vite, les "*partenaires*" placent leurs revendications ou leurs conditions de négociation sur des positions laissant peu de prise à une discussion sereine. Le temps, au lieu d'apaiser les esprits ou de provoquer les conditions d'une redistribution des responsabilités d'un aménagement social, renforce les antagonismes. Ainsi, du côté génois – nous l'avons vu – chaque répression est accentuée par l'intervention de troupes étrangères lors des grandes crises. Du côté insulaire, ces réactions renforcent la détermination dans l'action, la rigueur dans la pensée pour répondre à une nécessité toujours plus pressante, celle d'un cadre politique précis destiné à remplacer les institutions imposées par la Sérénissime.

L'année 1755 peut être considérée comme le point de départ de la dernière phase d'une lutte incessante qui avait déjà ébauché ses formes définitives ; lors du bref épisode du roi Théodore Ier. Toutefois, il importe de noter que cette aventure s'inscrit dans un contexte politique international troublé, ce qui laisse à penser que, face à une telle conjoncture, l'isolement purement géographique de la Corse joue un rôle favorable à la réussite insulaire. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

La discontinuité territoriale, dans ce cas l'insularité, semble avoir favorisé l'instauration du schéma corse ; Paoli conscient du fait que s'engageait pour son île une course contre la montre, s'est immédiatement attaché à l'élaboration des fonctions de son gouvernement, à l'achèvement de la Révolution dans le but d'imposer au plus tôt l'image d'un ensemble politique indépendant et cohérent.

Dans cette perspective, son organisation s'agence autour de trois éléments liés les uns aux autres et associant l'abstrait au concret.

Tout d'abord, s'impose la définition de " *l'apparat dont s'entoure une puissance sociale... le système des organes associés à l'accomplissement d'une fonction qui tire un effet utile du jeu combiné de plusieurs pièces* " (8), c'est à dire la mise en place des appareils compte tenu de la nuance séparant les appareils d'Etat des appareils idéologiques d'Etat.

Ensuite, faisant preuve d'une conscience politique avisée, et ayant sans doute analysé une nouvelle fois les leçons du proche passé, Paoli ressent la nécessité de mettre en place un groupe dirigeant chargé d'assumer de hautes responsabilités, soit l'utile recours à des fonctionnaires d'Etat. Il s'exerce donc à une utilisation idéale des compétences de chacun et, par là-même, à une stratégie destinée à éviter les conflits de personne, grâce à l'élaboration de références précises ayant un rapport direct non pas avec d'autres individus, mais plutôt avec l'entité représentée par la Corse.

Les responsabilités devant se définir en fonction d'une identité insulaire et non d'ambitions personnelles. On en revient à la communauté de rêves chère à Malraux.

Face à une si noble ambition, et dans un contexte, rappelons-le, instable, la tâche de Paoli n'était certes pas aisée. Conscient de ne pouvoir à lui seul, et sur sa propre personnalité canaliser les énergies, il s'attacha à créer et à installer les divers appareils employant les hommes nécessaires à la réalisation du projet politique commun. L'analyse de ses correspondances durant les quinze années d'indépendance témoigne de la permanence et de l'acuité de cette préoccupation.

Ainsi se dégage l'image d'un chef d'Etat fortement attaché à la résolution (ou l'évocation) de questions ayant un rapport avec les appareils d'Etat. Priorité est accordée aux problèmes concernant les affaires locales et étrangères quoique les questions militaires, financières ou judiciaires soient l'objet d'un souci constant.

D'autre part l'impact des appareils idéologiques est loin d'être négligé au vu de l'importance des affaires politiques et idéologiques, des affaires économiques, des problèmes d'assistance, ou de la persistance des réflexions relatives à l'Eglise, l'enseignement ou même l'édition. Si l'on s'attache à une analyse plus détaillée de la pensée de Paoli quant à l'installation, la gestion ou l'amélioration des appareils d'Etat, on constate que dans le domaine de la politique extérieure : la présence étrangère (qu'elle soit officielle ou en sous main), diverses observations et actions contre l'ennemi, et l'évocation de positions vis à vis des puissances étrangères l'emportent largement.

En politique intérieure, la priorité s'impose aussi bien aux règlements des affaires militaires qu'à celui des affaires judiciaires, tandis que les problèmes financiers, la mise en place de l'administration, la

maîtrise des domaines matériels bénéficient également d'une représentation plus que substantielle.

Nous notons, d'autre part, que la cause corse et l'attitude française représentent un sujet de réflexion privilégié par Paoli dans une perception toute théorique pour l'une, mais beaucoup plus pratique et réaliste pour l'autre.

Précisons notre pensée : le grand intérêt porté au comportement de la France vis à vis de la Corse ne doit pas être interprété comme le signe d'une curiosité gratuite et normale quant aux attributions de l'une des grandes puissances du moment, mais plutôt envisagé comme la confirmation de la volonté corse de ne pas être considérée en simple comparse dans une possible négociation qui la concerne au premier chef.

Nous trouvons ici, la confirmation de l'existence d'une souveraineté insulaire plus que symbolique qui s'appuyant sur des frontières bien définies sur l'installation et le fonctionnement d'appareils n'hésite plus à s'ouvrir sur le monde extérieur. Signe de la prise de conscience de la fragilité d'un essor susceptible d'être lié à des initiatives étrangères. En fin de compte, se retrouvent les thèmes que l'évocation d'extraits de lettres datant des premiers mois du gouvernement indépendant avait déjà dégagés.

Les affaires militaires, et l'attention prêtée à la présence étrangère traduisent le caractère définitif de la rupture avec Gênes, tout en validant l'idée de frontière, ce qui confirme l'impact des positions vis à vis des puissances étrangères ou l'intérêt pour la cause corse.

Par ailleurs, la mise en place de l'administration, qu'elle s'applique aux domaines matériels, financiers ou judiciaires, témoigne également de l'efficiace si ce n'est de l'efficacité du modèle insulaire. Les structures génoises paraissent définitivement supplantées, le Corse s'exprime dans un cadre de référence très déterminé et le rayonnement de Gênes, centre autrefois dominant, semble effacé par le pôle administratif, politique et symbolique représenté par Corti et les hommes qui l'inspirent.

La lecture des enseignements tirés de l'analyse du comportement de Paoli vis à vis des appareils idéologiques d'Etat renforce ce constat.

Dans ce domaine, Paoli se montre soucieux de préparer les cadres humains de la Corse future. L'image de l'Etat " *ogre philanthropique* " est préférée à celle du " *monstre froid* ". Pour cela, on insiste sur divers éléments symboliques et pratiques. Par exemple, les deux préoccupations majeures du Père de la Patrie se dégageant ici entre la coordination de l'administration et la gestion des affaires sociales nous semble révélatrice quant'à son état d'esprit.

Il importe de convaincre le peuple que des dirigeants dignes de confiance envisagent en sa faveur une optique constructive.

Dans ce but, la représentation d'une administration laissant d'une part le moins de place possible à l'improvisation, d'autre part, constamment soucieuse de régler des problèmes sociaux apparaissent comme le signe d'un comportement associant aux spécificités politiques et humaines un caractère plus difficile à définir mais fortement marqué par l'acceptation d'une prise de risque. On peut, en effet, s'interroger sur l'opportunité de ces initiatives. Généralement les révolutionnaires se contentent d'en proposer le théorie et n'envisagent leur mise en pratique qu'à partir du moment où ils sont sûrs d'avoir le champ libre.

Pour Paoli et son gouvernement durant les quinze années d'indépendance, les périodes d'intenses doutes et les moments d'accalmie se succèdent en permanence. Dans ce contexte, les priorités auraient pu se limiter au règlement des affaires militaires et financières. L'idée d'une course contre la montre, déjà évoquée, se confirme et, le sentiment d'un certain isolement diplomatique explique en partie le poids des affaires religieuses et culturelles dans la pensée de Paoli. Par leur biais, c'est à la fois la formation ou l'information des masses qui se dessine. C'est également la préparation des futures cadres destinés à une mise en valeur totale de l'Ile que l'on envisage en même temps que l'interruption de la "*fuite des cerveaux*" trop souvent pratiquée.

L'édification de l'indépendance doit, pour ses dirigeants, impérativement emprunter cette voie dont les résultats ne peuvent qu'enrichir l'entreprise, mais dont les effets ne sont perceptibles qu'à moyen terme.

Dans le domaine de l'instruction la part prépondérante fut accordée au clergé, il importe cependant de souligner que l'importance du rapport de Paoli avec l'Eglise rend compte d'une forme indirecte de la diplomatie insulaire. Si les ecclésiastiques propagent un savoir il est également attendu de leur participation active à la Révolution une accélération du processus de reconnaissance internationale du bien fondé de la séparation de Gênes, en particulier grâce à Rome.

Quoi qu'il en soit, sur place, la mise en service d'un corps de fonctionnaire, à travers la création de diverses administrations concernant les domaines de l'armée, la justice, la monnaie, les impôts, le commerce maritime ou l'université renforce le besoin de former le personnel adéquat autant qu'elle justifie, tout au long des quinze années d'indépendance la définition d'un groupe dirigeant entourant Paoli.

A ce point du commentaire, et avant de mesurer l'efficacité de ce groupe dans l'exercice de ses fonctions, il apparaît intéressant d'insister sur le fait qu'il réunit des responsables ayant en commun une caractéristique personnelle ou culturelle : c'est celle de mesurer leur foi et leur pratique révolutionnaire

mises à l'épreuve dès les premiers soulèvements de l'Île. Paoli et son frère appartiennent à la lignée d'un chef historique tandis que les Rivarola, Casabianca, Buttafoco, Orticoni, Gaffori ont tous partie liée avec les premiers mouvements qui dès 1729 agitent la Corse.

Vue sous cet angle, la période de l'indépendance peut s'interpréter comme la réalisation d'un rêve familial, les fils ayant gardé en mémoire les leçons de leurs aînés, en sachant, compte tenu des événements, tant locaux qu'extérieurs, adapter des idées nouvelles. Là ne fut pas leur moindre mérite en un temps marqué par de profonds bouleversements sociaux et politiques, que confirment les commentaires consacrés au contexte dans lequel s'est produit le mouvement de libération nationale au XVIIIe siècle.

III. LE CONTEXTE GENERAL

Après avoir axé nos analyses sur Paoli tel que ses lettres nous le restituent, et nous être cantonnés à une démonstration centrée sur l'espace et les hommes corses, il paraît important de faire le tour du contexte général de l'époque afin de tenter de déterminer la portée supranationale des événements insulaires.

Ceci nous mène à considérer certains éléments marquants de cette période qui à la fois se trouvent être cause de l'innovation revendiquée et appliquée en Corse, mais également des éléments accélérateurs de son échec.

Selon l'historien italien Franco Venturi, les événements qui se déroulent en Corse de 1755 à 1769 expriment "*la première révolution contre l'Ancien Régime* " ; ils ouvrent donc ce qu'il définit comme la première crise de l'Ancien Régime qui se développe de 1768 à 1776, un peu partout dans le monde (9).

Ce jugement tend à confirmer et l'idée déjà avancée du modernisme de la tentative, et la validité des structures élaborées en vue de supplanter le pouvoir génois ; il confère également à l'entreprise insulaire un statut privilégié puisqu'on se doit de le rappeler, la Corse ne détenait pas à cette époque le privilège de la révolte et que, nombreux furent en Europe les espaces désireux de changer de cadre politique mais qui ne parvinrent pas à passer de la phase de la révolte à celle de la révolution, ou du stade de projet à celui de réalisation.

Incontestablement, la seule réussite totale que le temps confirmera comme définitive demeure celle des Etats Unis à partir de 1776.

Bien que les Etats Unis et la Corse soient aux antipodes pour ce qui concerne l'étendue de leurs territoires ou l'origine culturelle de leurs populations, les deux cas méritent d'être comparés, en ce sens qu'ils se signalent par le réveil d'une minorité lasse de son sort de périphérie par rapport à un centre qui ne l'apprécie jamais dans ses dimensions : politiques, économiques, ou humaines. D'autre part, on peut avancer sans risque d'erreur que la réussite de l'indépendance américaine doit beaucoup à l'éloignement géographique de ses protagonistes.

Les moyens de communication, les systèmes de diffusion n'étaient en rien comparables aux nôtres aussi le moindre déplacement sur une longue distance entraînait une perte de temps plus que substantielle et la maîtrise de moyens logistiques importants.

Ce constat rappelle le poids de la géographie dans les grands moments de l'histoire ; il nous incite à penser que contrairement aux Etats Unis la situation géographique de la Corse, en plein cadre européen fut un handicap dès l'instant où de grandes puissances envisagèrent d'en utiliser le site.

Il est certain que, ceci est ne quelque sorte le lot des peuples soulevés exception faite du cas américain ; la principale caractéristique des mouvements qui agitent le monde et ne particulier l'Europe semble résider dans l'inaptitude de leurs inspirateurs à les matérialiser ou à les faire durer. Ces échecs s'expliquent le plus souvent par la capacité des puissances dominantes à se ressaisir, à s'adapter ou à réprimer, des systèmes ou des groupes sociaux ébranlés par des traumatismes subis, des prétentions contrariées, des espoirs entrevus.

Pour en revenir à une idée déjà avancée, dans cet exposé, il apparaît que la raideur des structures l'emporte généralement sur la tiédeur des cultures.

Ainsi voit-on se développer des tentatives de restructuration soit inspirées par les élites gouvernantes et donc éventuellement appelées à se réaliser lentement car tenant compte d'intérêts divergents, par exemple en Pologne, en Suède, au Danemark et en Russie, soit au contraire, des rebellions entraînées par des classes sociales défavorisées tels les paysans de Russie, ou des forces conscientes de leurs potentialités, mais non reconnues par des pouvoirs en place souvent très marqués par leur grande sympathie pour une forme l'Etat absolu. La multiplication de ces mouvements s'expliquent d'autant mieux lorsque l'on sait que la plupart des pays ou des zones concernées par ces remises en question durent faire face à des impondérables économiques ou climatiques à l'origine de l'accentuation de forts déséquilibres sociaux qui accélèrent la perception de problèmes de fond souvent déjà ressentis aux XVIe et XVIIe siècles (10) et qui suscitérent la recherche de solutions convenables ou séduisantes, les aspects culturels, les espoirs placés sur l'aide d'autres pouvoirs prennent une place de faveur dans l'opposition à des structures qui charrient les multiples ajouts de fausses traditions et réformes inappliquées, d'égoïsmes codifiés.

Par certains côtés, les espaces méditerranéens ne se distinguent pas des autres points d'Europe et l'on pense, par exemple, sur le territoire de la péninsule italienne, à Milan, Florence ou même à la Sardaigne mais un élément nouveau perturbe en quelque sorte le déroulement des réformes envisagées ; il s'agit du redéploiement des grandes puissances en Méditerranée.

Pour la France, la perte de lointaines possessions situées sur le continent américain incite sa diplomatie à envisager sur ses frontières européennes avec la volonté de les délimiter clairement. C'est le moment où se dessine l'hexagone avec l'adjonction de certaines marges, sorte de correction des frontières. Notons-le, la puissance maritime de la France n'est en rien affaiblie, la défense de ses côtés et des alliés demeure un souci quotidien face à de toujours possible vellétés anglaises. La Grande Bretagne, en effet, partage avec la France les responsabilités de grande puissance et la compétition entre les deux puissances en période de paix, n'est pas un vain mot.

Ceci explique l'intérêt exprimé par tous les événements qui se déroulent en Méditerranée, partant du principe que la faiblesse d'un maillon peut gêner la puissance adverse, au pire dans le domaine logistique, au mieux dans les échanges économiques, sur une zone carrefour encore prépondérante, comme si un équilibre était attendu, prévisible, davantage peut-être que menaçant.

Précisément à la fin des années 1760, un nouvel élément intervint pour rendre encore un peu plus flou le contexte général méditerranéen : l'affirmation d'un projet russe, élaboré par Catherine II et destiné à réduire la prédominance ottomane dans le Levant et par là-même à affaiblir ou déranger l'influence de la France, alliée de LA PORTE. Dans ces mondes dont les structures semblent lâcher ou être suffisamment complexes pour offrir un soupçon de solidité, la France entend demeurer fidèle à des engagements déjà anciens. Ceci semble simplifier les choses pour certains et en vérité emporte bien des prises de positions par delà discussion et argumentations.

Contrairement à la majeure partie des grands espaces européens confrontés aux mêmes problèmes la plupart des régions par un désir de changement en Méditerranée étaient de superficie déjà réduite, leur petite dimension leur ayant imposé d'établir des réseaux d'alliances avec les grandes puissances. Dès lors, on comprend que l'intrusion russe ne pouvait qu'inciter l'ensemble des Etats concernés à s'assurer un certain nombre de points de chute, d'approvisionnement ou de contrôles sûrs.

A partir de cette perspective, nous sommes mieux en mesure de saisir certaines causes externes du succès de Paoli en même temps que des explications à son échec.

La situation de la Corse en Méditerranée n'étant pas idéale (même pour la France qui n'en disposait pas encore) car située au Nord d'une route des Iles reliant les Baléares à la Crête (donc la Grèce ou la Turquie et la mer Noire) via la Sardaigne et la Sicile. On peut donc voir dans la tentative de Paoli parfois

présentée comme une course contre la montre, une occasion unique à un moment où les priorités des grandes puissances s'orientaient sur des pôles plus sensibles, peut-être essentiellement continentaux.

Cette analyse ne doit toutefois pas nous faire oublier que malgré ces impératifs, ces grandes puissances ne dédaignèrent jamais totalement la Corse, comme l'attestent les correspondances diplomatiques françaises qui couvrent la période 1740-1769.

Ces documents démontrent l'intérêt porté par la France à l'égard de l'île. Aux études détaillées évaluant les ressources de la Corse, sur le plan économique, commercial ou humain s'ajoutent l'analyse du caractère, du comportement des habitants, la recherche d'infrastructures militaires. En bref, la France jugeait cet espace comme une zone digne d'attentions.

En 1764, un *" mémoire sur l'attaque et la défense de l'île de Corse relatif à la carte géographique "* la présente comme : *" un point dont une puissance ennemie pourrait se servir pour masquer les ports de Toulon et de Marseille et fermer entièrement du côté de la mer les États d'Italie "*

(11).

Il semble donc que la préoccupation française se soit plutôt adaptée à une approche défensive, et il nous paraît intéressant de révéler la concordance, sans doute fortuite, entre le début des opérations lancées contre les Turcs par Catherine II de Russie et l'acquisition suivie de la conquête de la Corse par la France.

Ainsi l'échec de Paoli s'expliquerait également par les perturbations nées d'interventions qui lui étaient totalement étrangères. Cependant celles-ci devaient le concerner au plus haut point de manière indirecte. Le rééquilibrage des forces en Méditerranée semble activer les déterminations, il fallait donc impérativement s'assurer des bases sûres ; la Corse présente l'avantage, pour une France qui achève son découpage frontalier de réunir les caractères de l'avant poste à ceux de l'insularité, donc de la rupture territoriale, permettant aussi bien des schémas de repli, d'attaque ou de fuite sans grands risques pour une métropole.

Ces conditions essentiellement politiques contenaient les raisons d'un impossible aménagement avec Paoli dont les correspondances avec Choiseul avait montré l'intransigeance quant à la souveraineté corse. Le meilleur garant de la fidélité de l'île à la France ne pouvait qu'être alors qu'un gouverneur français et non plus des hommes d'État Corses marqués par leur goût et leur expérience de l'indépendance.

Ainsi cette rapide présentation de divers éléments coïncidant peu ou prou avec l'Indépendance Corse

certes nous amène à mieux percevoir l'originalité du projet de Paoli, un des rares à avoir fonctionné, mais elle doit nous faire clairement saisir comment, l'une des causes de l'échec paoliste réside dans les termes d'une redistribution du jeu politique mondial.

Dans une Méditerranée très marquée par des impératifs stratégiques, les formes de développement d'un mouvement de libération nationale trouvaient assurément un bon terrain d'exacerbation, donc d'expression révolutionnaire ; le découpage politique de l'époque, le temps court mais aussi la formation intellectuelle des hommes n'étaient sans doute pas encore adaptés à l'essor d'une telle revendication. D'autant plus que l'on en peut nier l'existence de courants locaux hostiles au projet insulaire dans sa dimension communautaire, nationale, et lui préférant sans doute une interprétation plus égoïste.

L'exemple laissé par Paoli, devrait donc en premier lieu susciter une interrogation sur le particularisme méditerranéen, carrefour de création politique mais également passionnelle ou inconstante devant toujours s'employer à surmonter ses contradictions compte tenu de comportements qui ne prennent pas forcément naissance sur ses rives.

Ce que résumait ces lignes de Fernand Braudel concernant la Méditerranée : "*Des routes, encore des routes, c'est-à-dire tout un système de circulation. C'est par ce système que s'achève à nos yeux la compréhension de la Méditerranée, laquelle est dans toute la force du terme, un espace-mouvement. A ce que l'espace proche, ou terrestre ou marin, lui apporte et qui est la base de sa vie quotidienne, le mouvement ajoute ses dons*" (12).

L'exemple de l'Etat-national corse entre 1755 et 1769, nous semble parfaitement s'accorder à ce commentaire, en effet, il révèle la volonté d'un peuple soucieux de forger son histoire, en un temps où le monde subit de fortes secousses dont les répercussions ébranlent aussi bien tous ceux qui pensaient avoir pour leurs problèmes découvert la solution.

NOTES

1. ETTORI Frenand – La formation intellectuelle de Paoli (1725-1755) – Annales historiques de la Révolution Française : la Corse des Lumières à la Révolution – 1974.
- 2.
3. CARRINGTON Dorothy – Le texte original de la Constitution de Pasquale Paoli – Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, 1976.
4. Rostino le 15 septembre 1755 – Un bulletin de la Société des sciences historiques et Naturelles de la Corse, année 1881.

4. Corte le 23.09.1755 – BSSHNC – Année 1881.

1. Corte le 22.11.1755 – BSSHNC – Année 1881.

2. Corte le 28.10.1755 – BSSHNC – Année 1881.

3. MARCHINI Jean-Baptiste – Pasquale Paoli, correspondance (1755-1769), la Corse : Etat, nation, histoire. Nice, SERRE 1985.

4. FOSSAERT Robert – La Société : les appareils (p.7). Tome III Paris, SEUIL 1978.

5. VENTURI Franco – La première crise de l’Ancien Régime – (1768-1776) – (p.12 et ss.) in Etudes sur le XVIIIe siècle (VII). L’Europe et les révolutions (1770-1800). Editions de l’Université de Bruxelles, groupe d’étude du XVIIIe siècle – 1980.

1. . DA SILVA José Gentil – Les mouvement populaires de révolte comme témoignage sur la paupérisation aux XVIe et XVIIe siècle. Mélanges de l’Ecole Française de Rome – Moyen Age – Temps Modernes Tome 88 – I – 1976.

1. Archives de Ministères des Relations Extérieures – Correspondances politiques – Corse – 8.

12. BRAUDEL Fernand – Mère Méditerranée, in le Courrier de l’U.N.E.S.C.O. Décembre 1985.